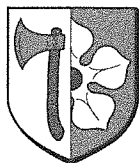


COMMUNE
DE
SCHIRRHEIN

67240



ARRETE MUNICIPAL

**portant réglementation temporaire de
circulation rue de la Forêt et place du
Tumulus du 23 avril au 22 mai 2026**

Le Maire de la Commune de SCHIRRHEIN

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et suivants, L2541-1, L2542-1
- Vu le Code Routier, notamment l'article R 225,
- Considérant l'incidence des travaux de déraccordement des eaux pluviales rue de la Forêt et place du Tumulus à Schirrhein par la société TRABET,
- Vu la demande formulée par la Communauté d'Agglomération de Haguenau le 17 avril 2026,

ARRETE

- Article 1 : La circulation des véhicules, place du Tumulus, sera interdite et le stationnement interdit, dans la zone des travaux, entre le 23 avril et le 22 mai 2026.
- Article 2 : La circulation des véhicules rue de la Forêt, entre la rue du Sable et la rue Wiedematt, sera rétrécie en chaussée et le stationnement des véhicules sera interdit dans l'emprise des travaux, du 23 avril au 22 mai 2026.
- Article 3 : La signalisation correspondante sera mise en place par la Sté TRABET, intervenante.
- Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bischwiller,
 - C.A.H.,
 - L'affichage.

Pour le Maire,
L'adjoint au Maire,



Bernard BECK